

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE DE GENOLIER ET ENVIRONS (AISGE)

CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 11 AVRIL 2019

**Rapport de la commission des bâtiments pour le préavis 02/2019** relatif à une demande de crédit de CHF 168'500.00 TTC destiné à l'équipement de 15 classes avec des systèmes interactifs.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission des bâtiments de l'AISGE s'est réunie le mercredi 20 mars 2019 à la salle de réunion de l'AISGE pour étudier le préavis susmentionné en présence de Mme Dominique Althaus secrétaire générale de l'AISGE, M. Scott Adams membre du CODIR dicastère « bâtiments » ainsi que M. Simon Lager directeur de l'EPSGE que nous remercions du travail effectué et des réponses complètes à la majeure partie de nos questions.

Nous notons un excellent cahier des charges pour ces fournitures de systèmes interactifs, c'est la société Hunziker qui a le mandat. C'est surtout la seule qui propose une garantie de 10 ans sur le fonctionnement de la technologie tactile, y compris les mises à jour des logiciels du driver MacOS.

La commission remercie M. Adams Scott pour la clarté et la précision des informations par rapport à la nocivité des écrans à LED, informations qui malheureusement nous manquaient lors du préavis 04/2015.

Le système se compose de tableaux blancs rabattables, situés de part et d'autre de l'écran, utilisables sur les deux faces pour permettre un enseignement conventionnel, écran antireflet et lumière chaude. Les produits sont conformes aux directives européennes et à la législation suisse.

Nous sommes d'avis qu'il faut permettre à nos élèves d'avoir les outils appropriés pour favoriser le développement de l'esprit critique face aux médias et aux avancées technologiques. L'équipement en systèmes interactifs s'inscrit dans la stratégie cantonale.

Le CODIR privilégie de travailler par étape pour ces installations et il a choisi, sur recommandation du Comité de direction de l'EPSGE, d'équiper les salles de classe où il n'y a aucun équipement à l'heure actuelle, ce qui nous paraît judicieux.

Nous espérons que la formation sera bien suivie par tous les professeurs et que les horaires des enfants seront aménagés de manière adaptée (durée appropriée devant les écrans) et qu'il n'y ait pas une classe qui se trouve dans la pénombre toute la journée.

Au vu de ce qui précède, la commission des Bâtiments vous recommande d'approuver le préavis n° 02/ 2019 relatif à une demande de crédit de **CHF 168'500.00 TTC**, destiné à l'équipement de 15 classes avec des systèmes interactifs, à la formation des utilisateurs/trices sur l'utilisation des systèmes interactifs et à la mise en place d'un contrat d'entretien et maintenance des systèmes interactifs.

(membres présents)

Catherine Deluz. Céline Heller-Berger. Stève Breitenmoser. Myriam Bédât (rapporteur).

*c.deluz*

*CH*

*SB*

*MBédât*